

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, Nous Vaincrons



ELABORATION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE L'INTERCOMMUNALITE DU GRAND OUAGA ASSORTI D'UN PLAN CLIMAT AIR ENERGIE DU TERRITOIRE /PHASE 1

RAPPORT DE L'ATELIER DE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DE L'ARRONDISSEMENT 2 DE LA COMMUNE DE OUAGADOUGOU



Bureau d'études



G2 Conception International
Urbanisme - Architecture - Ingénierie

Siège social :
Rue Lamine Gaye
01 BP 3620 Ouagadougou 01
BURKINA FASO
Tél : (226) 25 36 97 86 / 70 16 66 16
email : contact@g2conception.com

Février 2026

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1.1 Contexte du rapport	3
1.2 Objectifs	3
1.3 Méthodologie	4
1. aperçu sur l'Arrondissement N°2	6
2. État des lieux des équipements	9
2.1 Les équipements d'infrastructure	9
2.2 Les équipements de superstructure	10
3. Le forum participatif	15
3.1 Diagnostic participatif : volet CDS	16
3.2 Diagnostic participatif : volet PCAE	19
Conclusion.....	22

INTRODUCTION

1.1 Contexte du rapport

Situé dans la partie centrale-nord de la capitale, l'Arrondissement 2 occupe un espace stratégique au sein de la Commune de Ouagadougou. Territoire dense et fortement urbanisé, il se caractérise par un tissu spatial composite mêlant quartiers anciens, zones loties, espaces commerciaux, infrastructures publiques et pôles d'activités économiques. Cette organisation spatiale en fait un territoire à enjeux multiples, marqué par une forte attractivité et des dynamiques démographiques soutenues.

L'arrondissement joue un rôle majeur dans la vie économique et sociale de la ville : activités commerciales diversifiées, services administratifs, établissements scolaires, formations sanitaires, marchés de proximité et équipements de loisirs y sont concentrés. Toutefois, cette centralité accentue les pressions exercées sur les services de base, la voirie, l'assainissement et les infrastructures publiques.

Le diagnostic territorial révèle plusieurs défis : la gestion des déchets, les limites du système d'assainissement liquide, l'insuffisance de certains équipements sociaux, la dégradation de la voirie, la pression foncière et les contraintes d'aménagement. L'exposition accentuée aux risques climatiques (inondations, ruissellement, pression sur les ressources) renforce également les vulnérabilités existantes.

L'élaboration du présent rapport s'inscrit dans la méthodologie d'élaboration de la Stratégie de Développement Urbain du Grand Ouaga (CDS). Celle-ci vise à produire des analyses territoriales harmonisées et comparables, servant de base à la planification urbaine et au développement intégré du Grand Ouaga. Le rapport propose une lecture complète, structurée et analytique du territoire de l'Arrondissement 2, afin d'appuyer la planification locale, renforcer la gouvernance territoriale et éclairer les décisions stratégiques.

1.2 Objectifs

❖ Objectif général

Produire une analyse territoriale complète et structurée de l'Arrondissement 2 afin d'éclairer la planification de son développement, d'améliorer la compréhension de ses dynamiques internes et de renforcer la cohérence des interventions publiques dans le cadre de la Stratégie de Développement Urbain du de l'intercommunalité du Grand Ouaga.

❖ Objectifs spécifiques

De manière spécifique, il s'agit de :

- Caractériser les aspects physiques, humains, économiques et institutionnels du territoire ;
- Analyser l'état des infrastructures et des équipements sociaux de base, ainsi que leur répartition spatiale ;
- Identifier les insuffisances, disparités territoriales et besoins prioritaires en services essentiels ;
- Mettre en évidence les contraintes structurelles liées à l'urbanisation, au foncier, à la mobilité, au cadre de vie et aux risques climatiques ;
- Établir une base d'information crédible, homogène et actualisée pour soutenir la planification communale et intercommunale.

1.3 Méthodologie

Le diagnostic territorial de l'Arrondissement 2 a été réalisé conformément à la méthodologie du CDS, qui repose sur une approche intégrée, participative et pluridisciplinaire. Il vise à garantir l'harmonisation des analyses réalisées dans l'ensemble du territoire du Grand Ouaga.

❖ Sources et mobilisation des données

Les données utilisées proviennent :

- Des inventaires d'équipements et d'infrastructures disponibles ;
- Des documents de planification déjà produits au niveau local ;
- Des données territoriales structurées (population, services, infrastructures, équipements) ;
- Des informations institutionnelles pertinentes.

Ces différentes sources ont été croisées afin d'assurer la cohérence et la fiabilité des informations présentées

❖ Processus d'analyse

L'analyse s'est appuyée sur trois lectures complémentaires :

Elle consiste à analyser le milieu naturel, l'occupation du sol, la structure urbaine, les contraintes environnementales et les problématiques d'aménagement.

Lecture socio-économique

Elle porte sur la population, les activités économiques, les infrastructures sociales, l'accès aux services de base et les dynamiques communautaires

❖ **Lecture prospective**

Cette étape met en évidence les vulnérabilités structurelles, les opportunités d'aménagement, les priorités de développement et les enjeux stratégiques pour l'avenir.

1. APERÇU SUR L'ARRONDISSEMENT N°2

Création : L'arrondissement 2 est issu du nouveau découpage administratif de la ville consécutif à la loi n°066-2009/AN.

Situation géographique et limites :

L'Arrondissement 2 est situé dans la partie centrale et nord-est du territoire communal de Ouagadougou. Il occupe une position stratégique au cœur des zones urbanisées.

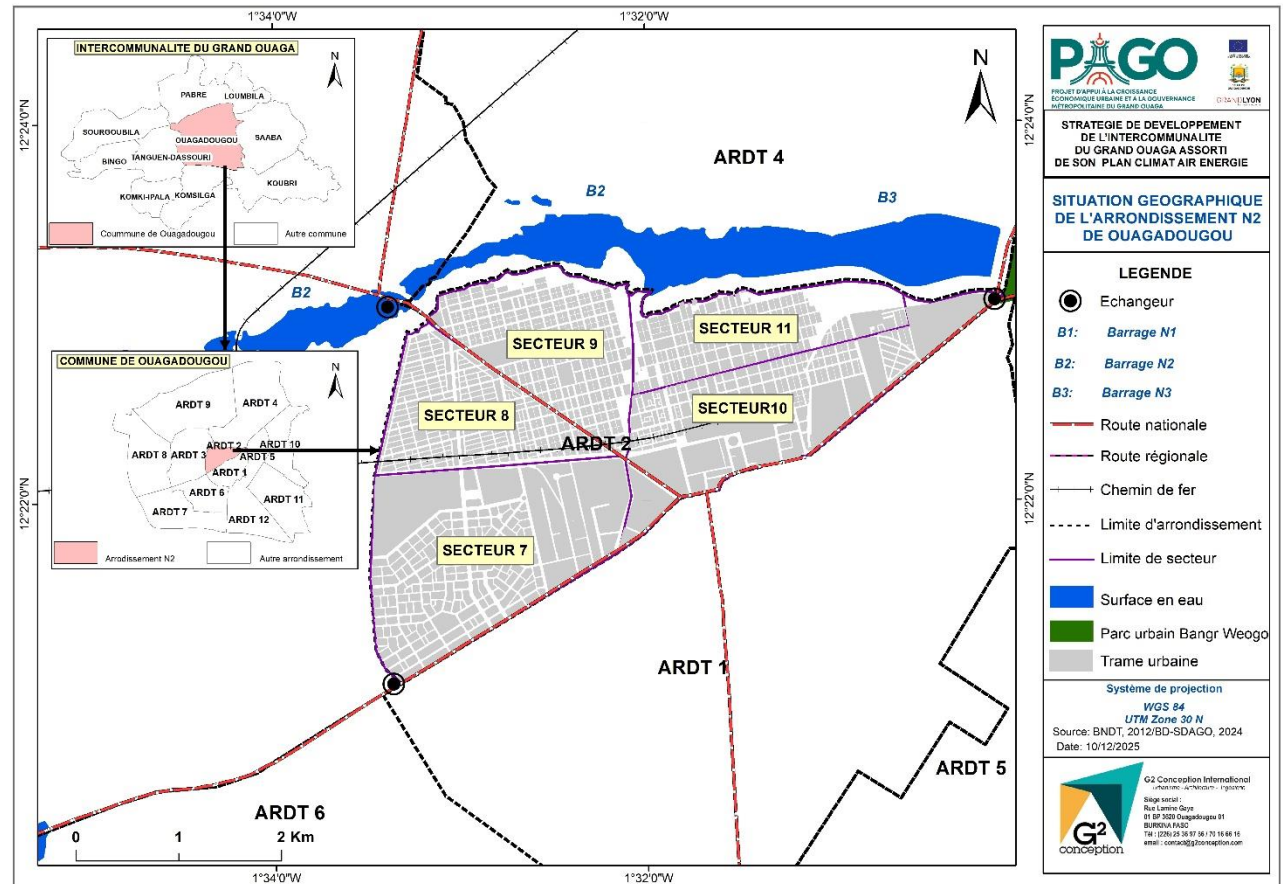
Il est limité au Nord Est par l'arrondissement 4, à l'Ouest par l'arrondissement 3, au Sud par l'arrondissement 1.

Périmètre : Il est constitué des secteurs 7, 8, 9, 10 et 11.

Superficie : 12,70 km²

Population : 83 436 habitants (RGPH 2019)

Composition de la population : 39 474 hommes et 43 962 femmes



Relief : Relief de type pénéplaine faiblement ondulée, typique du plateau de Ouagadougou

Climat : climat soudano-sahélien, marqué par :

- Une longue saison sèche ;
- Une saison pluvieuse de juin à octobre ;
- Des températures oscillantes entre 18 °C et 42 °C

Hydrographie : L'arrondissement 2 est traversé par plusieurs zones de ruissellement et bas-fonds, fortement sollicités pendant la saison des pluies. Il est également situé à proximité des barrages n°2 et n°3 de Ouagadougou, dont les berges sud jouxtent certains quartiers de l'arrondissement. Cette configuration hydrologique expose le territoire à des risques d'inondation récurrents, particulièrement dans les secteurs insuffisamment équipés en réseaux de drainage et d'assainissement pluvial.

Activités économiques :

Activités dominées par le commerce urbain, les services, les petits métiers et un tissu économique diversifié :

- Marchés de proximité,
- Ateliers artisanaux,
- Restauration,
- Activités commerciales informelles,

Services urbains (transport, distribution, logistique locale).

Equipements marchands :

- L'Arrondissement 2 dispose de plusieurs espaces marchands de proximité qui structurent l'économie locale et servent de points de ravitaillement pour les ménages. Les principaux équipements marchands identifiés dans le territoire sont :

Marchés principaux

- Marché de Larlé : marché urbain important, situé dans une zone densément peuplée et identifié comme site à réaménager ;
- Marché de Koulouba : espace marchand actif, contribuant significativement aux flux commerciaux du secteur.

Marchés secondaires

- Marché de Paspanga : marché de quartier à faible niveau d'occupation selon le diagnostic ;
- Marché de MankougDougou : marché secondaire, concurrencé par d'autres pôles marchands adjacents mais jouant un rôle de desserte locale.

Educatif :

L'Arrondissement 2 dispose d'un réseau éducatif dense et diversifié, comprenant :

- 10 établissements préscolaires (publics et privés) ;
- 28 écoles primaires, dont une vingtaine d'écoles publiques fortement fréquentées (Kwame Nkrumah A/B/C, Ouidi A/B, Larlé A/B, Goughin Nord A/B/C/D, Baoghin A/B, Kadiogo, etc.) ;
- 6 établissements post-primaires ;
- 14 lycées d'enseignement général, répartis entre établissements publics structurants (Lycée Marien N'Gouabi, Zinda Kaboré, Nelson Mandela, LMP Paspanga, etc.) et lycées privés ;
- 5 lycées techniques ou centres de formation professionnelle ;
- 5 établissements d'enseignement supérieur, dont l'ENSP (Ecole Nationale de Santé Publique), ISIG Goughin, INAFAC, ESCO IGES et SUB Management.

Ce maillage éducatif fait de l'Arrondissement 2 un pôle majeur de formation à l'échelle de la ville de Ouagadougou, avec une offre couvrant l'ensemble du cycle éducatif du préscolaire au supérieur.

Santé :

L'Arrondissement 2 dispose d'un réseau sanitaire dense comprenant :

- 10 infrastructures sanitaires publiques, dont le CHU Yalgado, le CSPS du secteur 8, le CSPS de Dapoya et plusieurs centres nationaux spécialisés.
- 11 cliniques et centres médicaux privés assurant une large gamme de prestations.
- 20 pharmacies privées, réparties sur tout le territoire (Larlé, Nonsin, Hamdalaye, Ouidi, Goughin, Paspanga, Dapoya, Cité AN III).
- Plusieurs cabinets de soins et laboratoires complètent l'offre.

Lieux touristiques :

L'Arrondissement 2 compte 16 infrastructures touristiques, dont 1 parc de loisirs (Parc Le Berceau), 2 ronds-points monumentaux (rond-point à côté du CHU Yalgado, place du Grand Lion) et 13 établissements d'hébergement (hôtels, auberges et lodge) répartis principalement à Larlé, Goughin, Dapoya, Paspanga et Cité AN III.

Espaces de loisirs :

L'Arrondissement 2 compte 16 équipements socio-culturels et de loisirs : deux grandes salles de cinéma (FESPACO, Ciné Neerwaya), plusieurs salles de spectacle et de théâtre (Reemdogo, Grâce Théâtre, Atelier de Théâtre burkinabé, Espace culturel Main Libre, Maison du Peuple, Place de la Nation), des cours royales et espaces traditionnels (palais du Larlé Naaba, domaine du Ouidi Naaba, cour royale de Cassiri, Samand Na-Bila) ainsi qu'une maison des jeunes et des espaces d'animation culturelle.

2. ÉTAT DES LIEUX DES EQUIPEMENTS

2.1 Les équipements d'infrastructure

2.1.1 Voirie

La voirie de l'Arrondissement 2 est caractérisée par :

- Un réseau mixte composé de voies bitumées majeures (quartiers : Paspanga, Dapoya, Ouidi, Larlé, Goughin) et de pistes latéritiques desservant les zones internes ;
- Des axes structurants reliant les quartiers à des pôles stratégiques : CHU-Yalgado, Centre-ville, Place de la Nation, Maison du Peuple, Goughin et Larlé

2.1.2 Eau et Assainissement

L'arrondissement 2 dispose de :

- Plusieurs bornes-fontaines, forages, points d'eau fonctionnels dans tous les secteurs ;
- Un accès généralisé à l'eau potable fourni par l'ONEA, notamment dans : Paspanga, Dapoya, Ouidi, Larlé, Goughin.

Assainissement :

- Présence de latrines publiques dans une grande partie des infrastructures collectives (écoles, marchés, espaces culturels, centres de santé) ;
- Existence de caniveaux d'évacuation, mais souvent non revêtus ou partiellement obstrués ;

- Zones de stagnation d'eau identifiées dans certains secteurs (Goughin, Cassiri), révélant un besoin de renforcement du drainage urbain.

2.1.3 Énergie

Les données indiquent :

- Un taux d'électrification très élevé, la quasi-totalité des infrastructures (sanitaires, éducatives, socio-culturelles, marchandes, touristiques) étant alimentées par la SONABEL ;
- Plusieurs bâtiments (espaces culturels, hôtels, centres médicaux) disposent de sources secondaires :
 - Groupes électrogènes
 - Panneaux solaires

2.2 Les équipements de superstructure

Les équipements de superstructure de l'Arrondissement 2 constituent un ensemble dense, diversifié et stratégiquement réparti dans les cinq secteurs administratifs du territoire (7, 8, 9, 10 et 11). Leur présence joue un rôle central dans l'accès aux services sociaux de base, le dynamisme économique, la structuration culturelle et le fonctionnement institutionnel de l'espace urbain. Le présent rapport propose une analyse détaillée des principaux équipements de superstructure, sur la base des données collectées auprès des infrastructures éducatives, sanitaires, marchandes, socio-culturelles, sportives, touristiques et administratives.

2.2.1 Équipements sanitaires

L'Arrondissement 2 présente l'un des réseaux sanitaires les plus denses et les plus diversifiés de Ouagadougou. On y retrouve :

L'arrondissement abrite plusieurs équipements de santé stratégiques, dont :

- Le Centre Hospitalier Universitaire Yalgado Ouédraogo, structure hospitalière nationale de référence ;
- Le CSPS du secteur 8 ;
- Le CSPS de Dapoya (secteur 11) ;
- Le CSPS du secteur 7, relevant du district sanitaire de Baskuy ;
- Le Centre National de Lutte Antituberculeuse (CNLAT) ;
- Le Centre National d'Appareillage Orthopédique et de Rééducation Fonctionnelle (CNAO-RF) ;

- Des centres médicaux spécialisés tels que le Centre Médical du Sportif et le Centre Médical Pogbi.

Ces structures publiques constituent la colonne vertébrale du système de soins dans l'arrondissement. Elles disposent majoritairement de bâtiments en bon état, raccordés à l'eau et à l'électricité, et sont accessibles via des voies bitumées ou praticables.

En complément de l'offre publique, l'arrondissement compte :

- 11 cliniques et centres médicaux privés, dont Clinique Fatima, Clinique Grâce Marie, Clinique Ilboudo, Centre Médical Hamdalaye, et plusieurs cabinets biomédicaux et dentaires ;
- 20 pharmacies réparties dans tous les quartiers, ce qui garantit une excellente couverture pharmaceutique.

2.2.2 Équipements éducatifs

Le territoire présente une offre éducative complète, couvrant l'ensemble du cycle d'enseignement.

❖ Préscolaire

On dénombre 10 établissements préscolaires publics et privés, dont des crèches, maternelles et centres d'éveil situés principalement à Larlé, Goughin et Dapoya.

Enseignement primaire

La base de données montre l'existence de 28 écoles primaires, dont :

- Plus de 20 écoles publiques (Kwamé Nkrumah A/B/C, Ouidi A/B, Larlé A/B, Goughin Nord A/B/C/D, Baoghin A/B, Kadiogo, Paspanga A/B/D, Nemnin, etc.) ;
- Plusieurs écoles privées telles que Boblawendé, Yennega, Les Tout-Petits, Sacré-Cœur, ainsi que des écoles intégrées dans les complexes privés.

Cette forte présence d'écoles primaires correspond à la densité de population et à la centralité résidentielle et administrative de l'arrondissement.

❖ Post-primaire

Au moins 6 établissements post-primaires privés sont recensés, assurant la transition vers le secondaire (Les Grâces, Apostolique, Montaigne, etc.).

❖ Enseignement secondaire général

L'arrondissement compte 14 lycées, dont :

- Grands lycées publics : Marien N’Gouabi, Zinda Kaboré, Nelson Mandela, Lycée Municipal de Paspanga, Lycée Communal de Ouidi ;
- Lycées privés : John Kennedy, Sainte Thérèse, La Compétence, Brain Field, Marguerite Yourcenar, etc.

❖ **Enseignement technique & professionnel**

5 infrastructures techniques, dont :

- Le Lycée Technique Provincial du Centre (LPC)
- Le Lycée Privé Technique Yamssiida
- L’Institut INAFAC
- D’autres centres de formation spécialisés.

❖ **Enseignement supérieur**

L’arrondissement accueille 5 établissements supérieurs, tels que :

- ISIG Goughin
- ESCO IGES
- SUB Management
- INAFAC
- ENSP (École Nationale de Santé Publique)

2.2.3 Équipements marchands

Les équipements marchands recensés dans l’arrondissement comprennent :

- Marché de Larlé
- Marché de Koulouba
- Marché de Paspanga
- Marché de MankougDougou
- Rue marchande de la Zone du Bois
- Zone commerciale “Petit Mélin”

Ces espaces marchands sont en majorité fonctionnels, situés sur des axes accessibles, et dotés de services de base (latrines, eau, électricité). Ils contribuent fortement à l'économie locale à travers le commerce de détail, l'alimentation, l'artisanat et les services de proximité.

2.2.4 Équipements culturels

L'Arrondissement 2 se distingue par une grande richesse culturelle, avec 16 infrastructures socio-culturelles, dont :

- FESPACO (salle de cinéma)
- Ciné Neerwaya
- Reemdogo (salle de spectacle)
- Maison du Peuple
- Place de la Nation (site d'événements)
- Plusieurs salles de théâtre (Grâce Théâtre, Atelier du Théâtre Burkinabé, Espace Main Libre)

Patrimoine traditionnel

- Cour royale du Larlé Naaba
- Cour royale de Cassiri
- Domaine du Ouidi Naaba
- Samand Na-Bila

2.2.5 Équipements sportifs

Les infrastructures sportives recensées comprennent :

- Des terrains de football dans la majorité des secteurs ;
- Des plateaux omnisports ;
- Des salles ou espaces sportifs intégrés dans certains établissements ;
- Le Centre médical du sportif (structure de référence).

La fonctionnalité est globalement assurée, mais certains terrains présentent un niveau d'aménagement moyen (piste, clôture, revêtement), révélant la nécessité d'investissements complémentaires.

2.2.6 Equipements touristiques

L'arrondissement compte 16 infrastructures touristiques, dont :

- Parc Le Berceau
- Plusieurs ronds-points touristiques (Lion, Yalgado)
- 13 hôtels, lodges et auberges, notamment à Goughin, Larlé, Paspanga et Dapoya.

Les infrastructures touristiques sont majoritairement privées, bien entretenues, clôturées et situées à proximité de voies bitumées, ce qui garantit une bonne accessibilité.

2.2.7 Equipements Administratifs

L'arrondissement abrite :

- Des services administratifs publics (État civil, bureaux sociaux, centres de service aux jeunes, maisons du quartier) ;
- Des infrastructures politiques et institutionnelles (Maison du Peuple, espaces de réunion) ;
- Des équipements de gouvernance traditionnelle (cours royales).

Ces infrastructures, dans l'ensemble fonctionnelles et électrifiées, jouent un rôle structurant dans l'organisation sociale et administrative du territoire.

3. LE FORUM PARTICIPATIF

Le forum de diagnostic communautaire s'est tenu le 15 octobre 2025 à la salle de fêtes de la mairie de **l'Arrondissement 2**. La séance a commencé à 10h 10mn avec la participation de 25 personnes représentant les différentes couches sociales de la l'arrondissement.

L'ordre du jour du forum s'est articulé comme suit :

- Mot introductif de monsieur le PDS de l'arrondissement ;
- Présentation du projet CDS et du PCAE par l'équipe du projet ;
- Réponse aux questions des participants ;

Photo 1 : Présidium de l'atelier



3.1 Diagnostic participatif : volet CDS

Domaine	Problèmes
Environnement	- Mauvaise gestion des déchets ménagers urbains ; - Insuffisance de centre de collectes de déchets ; - Enlèvement irrégulier des déchets (mauvaise gestion) ; - Mauvais état et occupation illégale des canaux évacuation des eaux ; - Absence d'égouts ; - Insuffisance de réseau de drainage des eaux ; - La pollution des berges du barrage N°2 ; - La présence d'habitation dans la zone de servitude du barrage N°2 ; - Des inondations ; - Non-respect des cahiers des charges des zones inondable (zone localisée) ; - L'incivisme ; - La pollution de l'air (les incinérations sauvages des déchets, émission des gaz) qui engendre des maladies respiratoires ; - Insuffisance d'espaces verts urbaines ; - Mauvaise gestion des jardins publics (place NAABA KOOM) ; - Délabrement avancé des jardins publics ; - Insuffisance d'ouvrages d'assainissement ; - La vétusté des puits perdus et des fosses septique (non-respect des cahiers des charges urbanistique) ; - L'insalubrité aux alentours de la zone de servitudes de la voie ferroviaire (non-respect de l'emprise) ; - Absence de l'aménagement de l'emprise des rails ; - Absence de site de traitement des déchets aux normes ; - La divagation des animaux (cause d'accident, nuisances) ; - Une augmentation de la quantité de déchet lié à l'activité économique ; - Insuffisance de sensibilisation à la culture de protection de l'environnement ; - Un prélèvement illégal des agrégats (sable).
Économie	- Pas de transfert des taxes d'assainissement prélevés par l'ONEA au profit des arrondissements ;

	- Non autonomisation juridique et financière des arrondissements ; - Absence de soutien financiers aux acteurs (entreprises, associations) pour une valorisation des déchets ; - L'insécurité urbaine (la prostitution, drogue, vol, braquage) qui mine les activités économiques ; - La non maîtrise de la politique économique lié à une forte croissance de la population (flux migratoire associé à l'insécurité) ; - Insuffisance d'espaces dédiés exclusivement à chaque catégorie d'activité économique ; - Manque de marchés aux normes ; - L'évasion fiscale ; - La prolifération des activités informelles ;
Sociale, culture et démographie	- L'implantation anarchique des garages, de gars routiers et de magasins ; - La prolifération des maisons closes (cause une dégradation des mœurs) ; - La proximité des maisons closes avec les écoles ; - La prolifération de la drogue en milieu scolaire ; - Prolifération des maquis et débits de boissons ; - Changements illégaux de destination de terrains ; - Insuffisance d'infrastructure de jeunesse (de cadres de loisirs, terrain de sport, centre d'écoute et de dialogue ; - Implantation anarchique des panneaux publicitaire ; - L'incivisme dans l'occupation de l'espace public ; - Insuffisance de panneaux de signalisation (surtout à proximité des écoles) ; - Le sous équipement des écoles et les centres de santé en matière de gestion des déchets ; - Le surpeuplement de certaines concessions ; - L'émergence du banditisme lié au développement des activités de loisirs et économiques (maquis), le chômage, la pauvreté, faible éclairage de certaines zones ; - L'insuffisance d'activités culturelles ; - Une insécurité grandissante ; - Manque de moyen pour la tenue d'activités culturelles ;

	- L'occupation anarchique du domaine public.
Infrastructures	❖ Infrastructures Education et culturelle - Le vieillissement des infrastructures scolaires ; - Un problème de gestion ; - Changement de destination de certains lieux culturels ; - Insuffisance d'équipements dans les écoles (mobiliers, électriques, assainissement) ; - Insuffisance et inadaptation des infrastructures d'assainissement pour les personnes vivant avec un handicap, au genre, à la gestion hygiénique des menstrues et aux personnes âgées. ❖ Infrastructures Sanitaire et d'assainissement - Insuffisance d'espaces pour les centres de santé ; - Insuffisance d'équipements ; - Insuffisance de toilettes publiques ; - Insuffisance d'égouts ; - Insuffisance de poubelles publiques ; - Absence de morgue municipale ; ❖ La voirie - L'encombrement des voies ; - Une forte dégradation de routes existantes ; - Etroitesse des routes ; - Absence des aires de stationnement ; - Absence de parkings ; - Insuffisance d'échangeurs. ❖ Infrastructures socio-économiques - Insuffisance d'infrastructure et d'équipement des centres de formation professionnelle.
Gouvernances	- Non autonomisation juridique et financière des arrondissements ; - Des organigrammes de plus en plus inadaptés aux besoins ; - Manque de personnel ; - Absence d'exercices de redevabilité ; - La confusion de rôle et compétences (Ministères et collectivités) ;

	- Manque de coordination et de cohérence entre les collectivités et les structures ministérielles.
--	--

3.2 Diagnostic participatif : volet PCAE

Volet PCAE	
Domaines	Problèmes
Réchauffement climatique	- Température (fortes chaleurs, la baisse de la température) - Hausse de la mortalité des vieilles personnes ; - Les maladies ; - Problème de prise en charge dans les CSPS ; - Le stress hydrique (déshydratation humain et dessèchement des points d'eau) ; - Augmentation des délestages (blocage au niveau des activités) ; - Impact sur le bon déroulement des activités pédagogiques ; - La prolifération des sachets plastiques ; - Assèchement des végétaux ; - Augmentation considérable des patients dans les structures sanitaires.
Les précipitations	- Des inondations récurrentes pendant la saison des pluies (canal du MOOGHO NAABA, le barrage N°2 ; - Destruction d'habitats précaire ; - L'inaccessibilité à certains services ; - Fortes dégradations des infrastructures routières dues aux eaux de ruissèlement ; - Les pertes en vie humaine ; - Une baisse de l'activité économique.
Les vents forts	- Le déracinement des arbres ; - Le décoiffage des toitures ; - Une hausse des accidents.
Solutions d'adaptation	

❖ Solutions aux fortes températures

- La sensibilisation sur les bonnes pratiques (hydratation, ne pas exposé au soleil, le reboisement) ;
- Reduction de consommation de bois.

❖ Solutions aux fortes pluies

- Le curage des caniveaux avant la saison des pluies ;
- Le renforcement des habitats ;
- La sensibilisation.

❖ Solutions aux fortes

- Le renforcement des habitats ;
- La réduction de la mobilité.

Mesures d'atténuation

- Eviter émission des gaz à travers l'incinération anarchique ;
- Utilisation de moyen peu polluante (voiture électrique.) ;
- Promouvoir le transport en commun et de zone piétonnes ;
- Promouvoir l'utilisation de vélo à louer ;

LES PARTENAIRES

ONG / ETAT	Association
- Les services techniques de l'Etat ; - PROGRAMME FEDERAL DE COOPERATION INTERNATIONAL COMMUNAL Belgique Burkina.	- Les coordinations d'associations, les associations ayant un partenariat ; - Entreprises privées ; - Les autorités coutumières et religieuses.

L'INTERCOMMUNALITES

Changement de mentalité pour gérer les transitions énergétiques et écologiques

- Stratégie dans le cadre de l'intercommunalité ;
- Jumelage en arrondissements ;
- Coopération décentralisée entre collectivités locales ou étrangers ;
- Sensibilisation pour une prise de conscience ;
- Les partages d'expérience et de bonnes pratiques ;

Q2: Produire et valoriser les ressources naturelles endogènes

- Un cadre de concertation pour la gestion des naturelles partagées (barrages, les réseaux de canalisation, Basfonds) ;
- La gestion des berges du barrage N°2 avec l'arrondissement 3 et 4 ;
- Gestion des rails avec les arrdt 3, 4, 8, TANGHUIN DASSOURI, BINGO ET LOUMBILA ;
- **La cogestion des infrastructures routière (échangeurs du nord, de yalgado, de l'ouest).**

Q3: Changement de mode de vie et de comportement liés au déplacement, habitation, consommation et aménagement

- La sensibilisation ;
- Le partage d'information et d'expérience, de bonnes pratiques ;
- Limité l'étalement urbain (changement des lois relatif à l'habitat et à l'aménagement) ;
- Augmenter les prérogatives des autorités d'arrondissements ;
- La sensibilisation des administrés à l'utilisation des voies hiérarchiques pour la résolution des problèmes à tous les niveaux.

PRIORISATION DES DEFIS

1. Assurer une gestion intégrée, durable et inclusive des déchets pour préserver la salubrité et la santé publique ;
2. Protéger et valoriser les écosystèmes urbains (barrages, berges, espaces verts, rails, voiries, voies ferrées) face à la pression démographique et économique ;
3. Promouvoir une résilience climatique locale face à la chaleur extrême, aux pluies intenses, aux vents violents et aux pollutions multiples ;
4. Préserver la qualité de l'air, de l'eau et du cadre de vie dans un contexte de forte urbanisation et d'activités économiques croissantes ;
5. Lutter contre la criminalité urbaine (les braquages, la prostitution, la drogue...) ;
6. Promouvoir une bonne gouvernance (meilleur organigramme adapté, la cohérence et coordination entre les structures publiques).

LA VISION

“ A l'horizon 2050, l'arrondissement 2 est un espace urbain intégré, sécurisé, partagé et doté d'une gestion autonome et durable.”

CONCLUSION

Le présent rapport du diagnostic participatif de l'**ARRONDISSEMENT 2** a fait l'état des lieux de ce territoire relatif à la vision du CDS et du PCAE, point de départ de l'élaboration de la stratégie pour la réalisation des objectifs de développement de l'intercommunalité du Grand Ouaga.